

LE TITRE PROFESSIONNEL OFFProd

La culture, la création autour du spectacle vivant, la production et l'organisation d'événements, la production audio-visuelle n'ont pas cessé de croître ces dix dernières années. Aujourd'hui l'industrialisation du spectacle vivant et de l'événementiel impose une internationalisation des savoirs qui n'existe pas en termes d'enseignement. OFFProd s'engage à répondre à ce besoin tout en respectant la nature socio-anthropologique de ces métiers souvent inconnus du grand public.

Les débouchés professionnels sont très nombreux et ne cessent de croître dans des secteurs étendus : concerts, théâtres, plateaux audiovisuels, cinéma, événementiel, événements sportifs, animation culturelle, expositions, mapping, festivals, meeting, conférences, parcs d'attractions, tourisme, publicité ...

VALIDATION

Le système de validation du cursus d'étude a été ajusté en fonction des attentes de nos partenaires et des besoins liés à la reconnaissance de notre formation par l'Etat. Vous trouverez aussi en annexe le système d'évaluation mis en place. L'importance du travail via le e.campus trouve là une place importante, mais aussi tout le système d'évaluation lors de toutes les prestations, et de toutes les périodes de stages qui vont s'ajouter à partir de l'an prochain.

Sur le principe OFFProd ne quittera pas le cap fixé à l'origine qui est la responsabilisation par chacun de son propre parcours d'études, le principe de la pédagogie inversée. De fait votre autonomie à être curieux et à travailler par vous-même et pour vous-même en fonction des ressources mises à votre disposition constitue le moteur de votre réussite. OFFProd est et restera le carburant pour faire tourner le moteur !

L'obtention de l'examen se comptabilise sur la totalité du cursus de formation. Tous les ans de février à juin un relevé de notes des QCM et exercices est effectué. Seule la meilleure note par QCM et exercice, chaque mois, est retenue dans les calculs. S'ajoutent des notes d'employabilité obtenues lors du Reperkound en avril et lors de l'examen de fin d'année au Festival Démon d'Or, une note de production vidéo-doc et l'entretien avec le Jury. À la fin du cursus votre dossier projet et sa réalisation viennent s'ajouter. Pour obtenir votre examen il faut une moyenne annuelle minimale de 10/20 la première année (ou l'année passerelle), 12/20 en seconde année et 14/20 pour l'année de fin de formation Bachelor. La mention de spécialité s'obtient avec une moyenne de 16/20 (scénographie et décors, son, lumière, audiovisuel, régie, médiation culturelle / production).

Programme 2019/20

Année passerelle / L1 et Année L2

Physique du son
Technologies sonorisation
Physique Lumière
Technologie Lumière
La pratique du son
La pratique lumière
Législation son
Fiches techniques
Patch scène, sonorisation, console partie 1
Patch scène, sonorisation, console partie 2
Patch scène, sonorisation, console partie 3
Techniques AV captation
Techniques AV écriture
Techniques AV montage partie 1
Techniques AV montage partie 2
Son, enregistrement partie 1
Son, enregistrement partie 2
Son, mixage partie 1
Son, mixage partie 2
Consoles lumière 1
DMX
Logiciels lumière 1
Logiciels lumière 2
Socio 1
Socio 2
Socio 3
Scénographie 1
Scénographie 2
Droits d'auteur et droits voisins
Production d'événements 1
Production d'événements 2

Communication culturelle
Projet fin d'études
Projet professionnel
Approfondissement Son 1
Approfondissement Lumière 1
Approfondissement AV 1
Approfondissement Montage 1
Bilan fin d'année
Bilan fin d'année

Année L3

Organisation Festival législation
Organisation Festival techniques
Organisation Festival communication
Approfondissement son 2
Approfondissement son 3
Approfondissement lumière 2
Approfondissement lumière 3
Approfondissement AV 2
Approfondissement AV 3
Approfondissement montage 2
Approfondissement montage 3
Projet fin d'études
Approfondissement socio 1
Approfondissement socio 2
Approfondissement socio 3
Rencontres pro 1
Rencontres pro 2
Rencontres pro 3
Projet fin d'études
Projet professionnel
Projet fin d'études
Cours partagés
Analyse filmique
Cours partagés
Cours partagés
Cours partagés
Analyse filmique
Analyse filmique
Cours partagés
Analyse filmique
Cours partagés

Analyse filmique
Cours partagés
Analyse filmique
Cours partagés
Analyse filmique
Cours partagés
Analyse filmique
Cours partagés
Cours partagés

COÛT DE LA FORMATION

Il est calculé selon la tranche de revenus imposables des parents ou de l'élève si il peut justifier d'une déclaration d'impôts personnelle. Chaque année le coût est revu en fonction des évolutions de la situation de l'élève ou des parents

Tranches de revenus imposables	Coût par an hors frais d'inscription dus la première année d'étude (450€)
- de 18000 € à 28000 €	Passerelle : 2 310 € l'année L1/L2/L3 : 2 500 € par an
28001 € à 43000 €	Passerelle : 2 900 € l'année L1/L2/L3 : 3 500 € par an
43001 € à 43000 € et +	Passerelle : 3 500 € l'année L1/L2/L3 : 4 500 € par an